
N° 1996-0446 - Déplacements et voirie + finances et programmation - Francheville - Acquisition d'une parcelle de terrain située 25, rue des Chaux et appartenant à Mme Baeyens - Département de l'action foncière -

Le Conseil,

Vu le rapport du 31 janvier 1996, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Je vous sou mets le dossier concernant l'acquisition, par la Communauté urbaine, d'une parcelle de terrain de 355 mètres carrés dépendant de la propriété de madame Baeyens située 25, rue des Chaux à Francheville et qui a été nécessaire à l'élargissement de cette voie.

Aux termes du compromis qui vous est présenté, ladite parcelle serait acquise moyennant le prix de 53 460 F admis par les services fiscaux ;

B - Propose d'approuver ce document en vue de la régularisation de cette affaire, de l'autoriser à signer l'acte authentique à intervenir et de fixer l'imputation de la dépense ;

Vu ledit document ;

Oùï l'avis de ses commissions déplacements et voirie et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve ce document en vue de la régularisation de cette affaire.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits ouverts au budget de la Communauté urbaine - exercice 1996 - sous-chapitre 901-10 - article 210-3 - dossier n° 1 072.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,